

ARTICLES.	Ordre.	Item du tarif.	ARTICLES.	Ordre.	Item du tarif.
V			décédant à l'étranger, mais domicilié en Canada, savoir :		
verre coloré; verre blanc, décoré, émaillé ou dépoli.....	26	30 p. c.	vêtements et autres effets personnels et de ménage, mais non des marchandises.....	32	Exempt.
Vert-de-gris ou sous acétate de cuivre sec.....	14	Exempt.	Viandes, étiquettes pour.....	1	15c. p. lb. et 25 par cent.
Verrerie de table, (voir flacons et fioles).....	26	5 c. p. doz., et 30 p. c.	Viandes fraîches, salées, séchées ou fumées.....	20	2c. par lb.
Vert de Paris, sec.....	14	10 p. c.	Viandes, fraîches ou salées, au poids de réception au Canada — les épaules et les flancs, le lard (<i>bacon</i>) et les jambons exceptés.....	20	1c. par lb.
Vêtements appartenant aux colons, (voir effets de colons).....	31	Exempt.	Viandes, épaules, flancs, lard (<i>bacon</i>) et jambons frais, salés, séchés ou fumés.	20	2c. par lb.
Vêtements confectionnés de toutes sortes, y compris les casquettes de drap et couvertures de cheval taillées, faits en tout ou en partie avec de la laine cardée, peignée et filée, du poil de chèvre, alpaca ou autre animal semblable, confectionnés par le tailleur, la couturière ou le fabricant, non autrement spécifiés....	15	10 c. p. lb. et 25 p. c.	Volailles et gibier de toutes sortes.....	20	20 par cent.
Vêtements de toutes sortes.....	15	"	Viandes, toutes autres viandes séchées ou fumées, ou viandes conservées de toute autre manière que dans le sel ou la saumure, non autrement spécifiées—(si elles sont importées en boîtes de fer blanc, la taxe comprend le droit sur les boîtes, et la pesanteur sur laquelle un droit est imposable comprend le poids des boîtes)..	20	2c. par lb.
Vêtements donnés à des institutions de charité.....	31	Exempt.	Vieux cordages.....	24	Exempt.
Vêtements de toutes matières, y compris les couvertures de cheval taillés, non autrement spécifiés.	15	30 .pc.	Vignes, plants de, (voir arbres) O. C.....	30	"
Vêtements en caoutchouc ou vêtements rendus imperméables au moyen du caoutchouc.....	24	35 par cent.	Vinaigre.....	22	15c. p. g. i.
Vêtements et autres effets ou meubles de ménage n'étant pas des marchandises, appartenant à des sujets britanniques			Vin, esprit de, (voir spiritueux, non sucrés).....	22	\$1.75 p. g. i.
			Vins de toute espèce, excepté les vins mousseux, y compris les vins de gingembre, orange, citron, fraise, framboise,		